



RONDES A DANSER

1

Le petit bossu

Quand le p'tit bos - su s'en va à l'eau I n's'en va ja -
 mais sans ses deux sèy - aux Il s'en va chez la ba - te -
 liè - re En ho - chant son pe - tit der - rièrè Donnez - moi de
 l'eau Plein mes deux sèy - aux Et non non non on n'a jamais
 vu Un homme si ré - so - lu Que le petit bos - su

2

Quand le p'tit bossu va-t-à Bruxelles,
 I n' s'en va jamais sans ses deux d'moiselles.
 Il s'en va chez la boutiquière (dentellière)
 En poussant son petit derrière.
 Donnez-moi des caramels (des dentelles),
 Pour mes deux d'moiselles,
 Et non, non, non,
 On n'a jamais vu
 En homme si résolu
 Que le petit bossu.

3

Quand le p'tit bossu s'en va-t-aux pains,
 I n' s'en va jamais sans ses deux skelin,
 Il s'en va chez la boulangère
 En hochant son petit derrière,
 Donnez-moi du pain
 Pour mes deux skelin,
 Et non, non, non, etc.

4

Quand le p'tit bossu s'en va-t-aux choux,
 I n' s'en va jamais sans ses deux gros sous.
 Il s'en va chez la jardinière.
 En hochant son petit derrière,
 Donnez-moi des choux
 Pour mes deux gros sous,
 Et non, non, non, etc.

5

Quand le p'tit bossu s'en va au lard,
 I n' s'en va jamais sans ses deux *patards* (ou
 [lard].
 Il s'en va chez la charcutière,
 En hochant son petit derrière.
 Donnez-moi du lard
 Pour mes deux *patards*,
 Et non, non, non, etc.

6 (Nivelles)

Quand le p'tit bossu s'en va voir les filles,
 I n' s'en va jamais sans ses deux béquilles;
 S'en va droit à la plus fière,
 En fronçant son petit derrière.
 Bonjour Mad'moiselle,
 Oh ! que vous êtes belle !
 Et lon, lon, lon, la, etc.

Wallonia a reçu de cette ronde enfantine les variantes suivantes : Anderlues, M^{me} W. ; Nivelles, M. G. WILLAME ; Thorembais-Perwez, M. Alph. HANQUET ; Fayt-lez-Seneffe, M. A. HAROU ; Lincé-Sprimont, M. SLUSE, plus trois variantes d'origine inconnue. Nous avons recueilli trois autres textes à Liège et environs. Tous ces textes sont très peu différents : ainsi on dit à Lincé au quatrième vers : « poussant sa bosse en arrière » ; à Herstal « en tournant son petit derrière » ; à Nivelles « en fronçant son petit derrière » ; ailleurs « en levant, etc. » — L'air noté est celui de Liège.

II

Le peureux

En pas - sant le long du bois Le cou - cou chan -
 tait Dans son joyeux chant di - sait Cou - cou -
 cou Cou - cou - cou Moi j' croy - ais qu'il me di -
 sait Coup' lui l' cou Coup' lui l' cou Fal - lait
 voir comme je m' sau - vai Fal - lait voir

1

En passant le long du bois
 Le coucou chantait,
 Dans son joyeux chant disait
 Cou-coucou, cou-coucou,
 Moi j'eroysais qu'il me disait
 Coup'lui l'cou, coup'lui l'cou,
 Fallait voir comme je m'sauvai,
 Fallait voir.

2

En passant dans la prairie,
 Le faucheur fauchait.
 Dans son joyeux chant disait
 Quelle chaleur ! Quelle chaleur !
 Moi j'eroysais qu'il me disait
 V'la l'voleur, v'la l'voleur.
 Fallait voir comme je m'sauvai,
 Fallait voir.

3

En passant tout près de l'eau,
 Les canards nageaient.
 Dans leur joyeux chant disaient
 Cwan, ewanewan, ewanewan ewan.
 Moi j'eroysais qu'il me disaient
 Flanque le d'dans, flanque le d'dans.
 Fallait voir comme je m'sauvai,
 Fallait voir.

4

En passant près du moulin
 Le moulin tournait
 Dans son joyeux chant disait
 Tie et tac, tie et tac
 Moi j'eroysais qu'il me disait
 J' vous attrappe, j' vous attrape
 Fallait voir comme je m'sauvai
 Fallait voir.

5

En passant près d'une église
 Le curé chantait
 Dans son joyeux chant disait
 Alleluia, alleluia
 Moi j'eroysais qu'il me disait
 Il est là, il est là
 Fallait voir comme je m'sauvai
 Fallait voir (1).

6

En passant près d'un jardin
 L'jardinier chantait
 Dans son joyeux chant disait
 Les belles fleurs ! les belles fleurs !
 Moi j'eroysais qu'il me disait
 Au voleur ! au voleur !
 Fallait voir comme je m'sauvai
 Fallait voir.

Nous connaissons cette chanson par une variante de Liège, recueillie personnellement; un texte de Huy, dans *Nouveau recueil de chansons, en vente chez M. J. Lamsis, à Huy, in-12 s. d.* (février 1890); une variante de Jodoigne-Souveraine, Brabant wallon, rec. par M. HAROU et une de Charleroi, publiée par M. J. LEMOINE, dans *l'Education populaire*, de Charleroi, n° du 25 avril 1889.

L'air noté est celui de Liège.

O. C.

(1) Dans le texte de Charleroi le curé dit : « Vobiscum ! » et le peureux comprend : « Voilà l'homme ! » Dans celui de Liège on trouve : « Vobiscum » et « je l'assomme ».





LES BÉOTIENS DE DINANT

Voir les tables

XXVI

Le copère et le nègre

On copère, par un bia djoû, va à Nameur et lodje à l'auberge.

En montant là-haut, i fait li ricommandation de l'fer lever tot timpe, po plu prinde li prumi train po Dinant.

Si feumê li v'leure ainsi et i n'esteure nin question di manquer à l'appel.

C'esteure do tims de l'dicausse au comme on dit l'djoû d'aujourd'ui, do tims de l'frère.

Ossi, po n' nin dimorec su l'parée, li copère aveure-t-i sti oblidji di couchi avou on nègre.

Quand il a sti paurti po Somme, des farceur — i gn'a todis au pais — des farceur, couchis sor one pailasse à l' terre, ni plant dicarmu, s'lev'nu, pud'nu l'brêsse au ciradje et lènu tè-na-wette gotter l'pinceau su l'visadje do dinantais.

Chaque gotte si sêcheûre et noste homme broieure si visadje comme on fait qrant one mouche vos a piqué.

On cōp li copère ciré, nos farceur, contints d'zel-minmes, ont plu dicarmu.

Un copère, un beau jour, va à Namur et loge à l'auberge.

En montant à l'étage il recommande de le faire lever tôt, pour pouvoir prendre le train pour Dinant.

Sa femme le voulait ainsi et il n'était pas question de manquer à l'appel.

C'était du temps de la *ducasse*, ou, comme on dit aujourd'hui, du temps de la *fière*.

Aussi, pour ne pas demeurer sur le pavé, le copère avait-il été obligé de coucher avec un nègre.

Quand il a été endormi (1), des farceurs — il y en a toujours au pays — des farceurs, couchés sur une pailasse par terre, ne pouvant dormir, se lèvent, prennent la boîte à cirage et laissent adroitement dégoutter le pinceau sur le visage du Dinantais.

Chaque goutte qui tombait séchait et notre homme se broyait le visage comme on fait quand une mouche vous a piqué.

Une fois le copère ciré, nos farceurs, contents d'eux-mêmes ont pu dormir.

Li lendemain, à l' papette do djoû, l'aubergisse vint su ses tehausson, satchi li copère pa l'brêx è li d'jeant qu'il est grand tims di s'dispêchi po l'prumi train.

Habie, noste apostrophe broque fou do le, passe si culotte et va s'planter devant l'murcê po s'laver.

— Crê biesses di djodjos (1) crie-t-i, c'est l'nègre qu'is ont réveÿé.

Et i va s'ricoutchi et boute l'efant d'Afrique fou do le en li criant :

— Allons, valet, dispêche-tu, ti va manquer l'prumi train po Dinant, l'aurais one doublée di l'feumme!

Le lendemain, au lever du jour, l'aubergiste vient sur ses bas tirer le copère par le bras en lui disant qu'il est grand temps de se dépêcher pour le premier train.

Vite, notre drôle saute du lit, passe sa culotte et va se planter devant le miroir pour se laver.

— Imbéciles! s'écrie-t-il. C'est le nègre qu'ils ont réveillé.

Et il va se recoucher et pousse l'enfant d'Afrique hors du lit en criant :

— Allons, vieux, dépêche-toi, tu vas manquer le premier train pour Dinant, tu auras une râclée de ta femme!

Bouvignès (pr. Namur). — Publié d'abord dans *la Maroite*, n° du 26 mars 1893.

ZÉPHIR HENIN.

XXVII

Les blés en marche

... Mi grand'père (qui l'bon Dieu l'boute à s'musette s'i gn'a co place) passet djustumint sus l'pont d'Dinant à ç' momint là.

Et voci l'histièrre telle qu't m' l'a racontet.

On vix copère qui s'criéyet bin malin (dji criès même qui ç'astait on' échevin) avet sti à Nameur.

I rivnet à pid bin tranquil'mint, sondjant à one sorte et à l'autre, quand vo l'la qui s'arrête tot saisi au mitant de l'campagne.

Li solia lugeait et on p'tit vint choufflant tot douçimint sus les grains qu'astint murs, fait abachi totes les paumes do même costé.

Nosse copère qui n'avel jamais vèyu ça, fiet deux ouyes comme des pœttes di grègne, tot s'dimandant ç'i qu' ça vauret bin dire.

... Mon grand'père (que le bon Dieu le mette dans sa besace, s'il y a encore place) passait justement sur le pont de Dinant à ce moment là.

Et voici l'histoire telle qu'il me l'a racontée.

Un vieux copère qui se croyait bien malin (je crois que c'était un échevin) avait été à Namur.

Il revenait de pied bien tranquillement, songeant à une chose et à l'autre, quand le voilà qui s'arrête tout saisi au milieu de la campagne.

Le soleil luisait et un petit vent soufflant tout doucement sur les grains qui étaient mûrs, faisait baisser tous les épis du même côté.

Notre copère, qui n'avait jamais vu cela, faisait des yeux comme des portes de grange, se demandant ce que cela signifiait.

(1) Djodjos, surnom, blason des Namurois.

(1) Litt. « parti pour Somme ». Somme, village lez-Ciney.

Il astet la dispoge cinq minutes, quand tot d'un côp t'bouche au gros coup sus s'front :

— *C'est bin ça, les grains videt, i vaout du costé d' Dinant.*

« *Si seulmint il ont l'force d'alle d'jusqu'à là, et s'écet one bonne affaire.*

« *Dji n'ra totis prévenu les copères et, si ça réussit, dji s'écet put-elle nommé mayeur!...* »

Nasse copère si met à courir d' ses pus vite et il arrive tot foû d' li aux porettes de l' ville.

I moussse comme on côp d' vint au corps di garde et crie di totes ses frées :

— *Serdjent, abie! drouvîoz vite totes les porettes : gn'a tos les grains d' Nameur qui v'net à Dinant!...* »

Les bonnès noelletes, comme les meiches, vont vite.

On quart d'heure après, les djins tapint uches et fniesses au laudje...

Mains inutil'mint : les grains n'ont nin v'nu.

Ci n'est qui bê longtîmps après qu'on a seu poqrè qu'is n'avint nin arrivet d'jusqu'à là.

Li cinsi qu' c'astait da li les grains les aret fait fauchi!!!

Beauraing.

Il était là depuis cinq minutes quand tout-à-coup il se frappe un grand coup sur le front :

— C'est bien cela, les grains marchent, ils vont du côté de Dinant.

« Si seulement ils ont la force d'aller jusque-là, ce sera une bonne affaire.

« Je vais toujours prévenir les copères, et si cela réussit, je serai peut-être nommé bourgmestre! »

Notre copère se met à courir le plus vite qu'il peut et il arrive tout hors de lui aux portes de la ville.

Il entre comme un coup de vent au corps de garde et crie de toutes ses forces :

— Serjent, habile! ouvrez vite toutes les portes : tous les grains de Namur viennent à Dinant!...

Les bonnes nouvelles, comme les mauvaises, vont vite.

Un quart d'heures après, les gens ouvraient portes et fenêtres...

Mais inutilement : les grains ne sont pas venus.

Ce n'est que bien longtemps après qu'on a su pourquoi ils n'étaient pas arrivés jusque là.

Le fermier à qui c'étaient les grains les avait fait faucher!!!

L. CAPUSSE.

XXVIII

Les champignons et les dix sous

Un copère, ayant entendu, dans une hôtellerie de Namur, vanter les champignons, alla en cueillir plein un panier, se proposant de s'en faire un bon plat.

En revenant, il rencontre un Bouvignois à qui il montre fièrement sa cueillette. L'autre admire le panier si bien fourni, et cependant le met en garde :

— Etes-vous bien sûr qu'il ne s'en est pas glissé quelques-uns de vénéneux ?

— Il y en a de vénéneux ?

— Mais certes. Et il y a un moyen de le savoir. Placez une pièce d'un demi-franc dans l'eau où vous les ferez bouillir. Si, après la cuisson, vous voyez cette pièce noire, tenez pour certain que le plat est dangereux.

Le copère remercia l'autre de ce bon renseignement, et, retourné chez lui, il n'eut rien de plus pressé que de visiter sa bourse, pour en tirer la bienheureuse pièce.

Il ne trouve que quarante-cinq centimes. C'était insuffisant, bien sûr, pour tant de champignons ; mais il sut tourner adroitement la difficulté.

Il versa son billon dans la marmite et retira de sa cueillette à peu près un dixième du tas.

Dix sous moins un sou font neuf sous !

XXIX

L'ordonnance du médecin

Naturellement, notre amateur de champignons fut bel et bien empoisonné, malgré son admirable calcul.

Sa femme courut chercher le médecin, qui se mit en devoir de prescrire un contre-poison énergique.

Au moment d'écrire sa prescription, il s'aperçut qu'il avait égaré son crayon. Pour comble de malheur, on ne trouva, dans la maison, qu'un morceau de craie.

A la guerre comme à la guerre !

La femme lui dit d'écrire l'ordonnance en grandes lettres sur la porte de la cave et qu'elle en sortira toujours bien. Il la lui fit lire et partit.

Mais la commère, qui avait vu le pharmacien collectionner les ordonnances, ne voulut pas le priver de celle-ci.

Elle dépendit la porte, se mit en devoir de la transporter sur son dos, et elle eut soin de placer le texte en l'air, de peur que le frottement contre ses habits ne fit disparaître l'inscription.

Malheureusement, elle fut surprise par une pluie battante, et adieu l'ordonnance !

XXX

Pour ennuyer les taupes

Un copère vint un jour consulter le *mayeur* de la ville sur le moyen à employer pour chasser les taupes.

On ne voyait, disait-il, que taupinières dans son jardin, et ses plans étaient tout bouleversés. Il avait beau les remettre en état : le lendemain c'était à recommencer.

Le mayeur se gratta l'occiput et, en fin de compte, eut une idée — superbe.

— J'ai trouvé un moyen, dit-il.

— Et lequel ?

— Fais paver ton jardin !

Et l'autre, émerveillé, le fit....

O. C.

RECETTES VÉTÉRINAIRES



DANS le « Registre ou manuel de M. F. JAMIN, pasteur de Corroy-le-Grand » conservé au secrétariat de Corroy-le-Grand et écrit de 1685 à 1715 environ, nous avons trouvé les recettes suivantes, qui forment une contribution assez intéressante à la médecine populaire et plus encore « vétérinaire », car le curé Jamin était en même temps fermier.

« Remède pour l'hasmie. — il faut prendre une bonne pognie d'aize (lierre terrestre) que l'on appelle onder hague en flamen (*onderhage*, l'un des noms flamands du lierre terrestre), deux onces de régulis (bois de réglisse) concassé et une demys onze de cenné mis avec deux pots d'eau dans un pot de terre large par desouz et estroit par deseu et bien couvert il faut laïsser boullir le toutte iusque a la consumpsion de la moitié et ensuite en prendre une demis pinte ou une pinte par iour seavoir une portion le matin a ieun et une aultre portion deux heures apres avoir disné ou soupé, la mesme herbe haezchée uerde et appliquée dans lauoine est un remède pour les cheuaux poussiue et travaillé de la toux. »

« Remède pour un cheual qui at un mal de ventre. — prenné une teste d'aille (ail) avec son ecosse (enveloppe) et le faire cuire tant et si long temp dans une pinte de iunaigre quil soit diminuee a moitié et puis prenné de la poudre suiuant la quantité de trois dez plains a coude, gentianâ aristologia mirrha (myrrhe), bacalaury (baie de laurier) et ripure (râpure) divoir (d'ivoire) a chaque sorte egale portion. »

Autre recette (analogue à la précédente mais sans indication de la maladie qu'elle doit guérir :)

« gensian. rosure d'ivoire. mire.
gele prunelle. aristologe. becs de laurier.
une once de chaque. le tout soit mélangé en poudres. »

JULES DEWERT



MATHIEU LAENSBERGH

et son almanach

I

AVANT-PROPOS

L'almanach, dont on ne connaît exactement ni l'origine ni l'étymologie (1), offre au point de vue de l'histoire, de la littérature et des arts un réel intérêt. Il a sa place marquée parmi les toutes premières manifestations de l'esprit d'enseignement et de prosélytisme; son extension et sa longévité témoignent de l'utilité primordiale qu'il eut pour tous et qu'il ne cesse d'avoir pour le paysan chez qui son influence reste énorme, en dépit du développement de la presse à bon marché.

Peu importe ici la question de l'origine arabe ou chinoise. On n'en sait pas moins, par l'attestation de Marco Polo, que l'almanach est d'invention très ancienne.

Les Grecs connaissaient le calendrier. On en a trouvé des abrégés sculptés sur des monuments d'Egypte. Les Indiens et les Chinois en possèdent depuis un temps immémorial. A Rome, l'emploi des calendriers fut tout d'abord réservé aux prêtres et aux pontifes, auprès desquels les simples citoyens devaient se renseigner à l'occasion. Ce système fut en vigueur jusqu'à ce que, plusieurs années avant notre ère, un secrétaire d'Appius Claudius qui avait surpris les règles si jalousement cachées, s'empressa de les révéler. A partir de ce moment, les almanachs se trouvèrent dans bien des mains et l'on s'appliqua à en modifier le caractère, à en augmenter le nombre. Ovide lui-même s'en mêla. Mais l'invasion des Barbares tua comme

(1) On a voulu faire venir le mot d'almanach de l'arabe, du copte, voire du persan. Mais Dozy (*Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, Leyde, 1869, p. 154) constate que même après le travail de MAHN, ce mot « continue à défier les efforts des étymologistes ».

les autres cet outil intellectuel, ou plutôt scientifique car alors, il n'avait guère que la prétention d'aider à assurer la connaissance des temps.

Aujourd'hui que l'usage du millésime, la vulgarisation de l'instruction, la multiplicité des moyens d'information et le bon marché des almanachs rendent familière à chacun cette connaissance des temps qui est devenue l'une des notions indispensables à la vie journalière, on a quelque peine à se figurer quelle était au moyen-âge l'incertitude de la chronologie et la difficulté de dater. En Allemagne, avant l'invention de l'imprimerie, on enseignait l'almanach dans les écoles. L'usage d'origine païenne qui se christianisa assez rapidement, de dénommer les dates par le rappel d'un nom de saint ou d'une fête de l'Église, était, sous la nouvelle forme, un mnémonisme trop compliqué et ne s'est même jamais fixé complètement dans l'esprit populaire, bien qu'il en reste des traces nombreuses et tenaces.

Aussi les clercs avaient des sortes de calendriers en tête des bréviaires et des missels: ils donnaient aux fidèles l'indication du temps ou du mois, les éléments nécessaires pour l'acquiescer, par une pancarte suspendue au cierge pascal qui, alors en forme de colonne placée en face du lutrin, était l'objet le plus apparent du chœur. (VOLLET). Mais cela même était insuffisant et pouvait induire en erreur. On chercha à y remédier par des espèces de calendriers populaires, par des tables de recettes, par des procédés mnémoniques plus bizarres les uns que les autres, qui devaient servir à calculer le temps. C'était souvent des espèces de poèmes, par exemple celui qu'on appelait d'un nom, très important au point de vue historique, de *table aux bergers*, chanson commençant par les mots: *Aimez-moi bergeronnette*, dont on devait appliquer les syllabes sur un cadre formé des dates de la lune et des lettres dominicales.

On trouve des mnémonismes du même genre longtemps après. Ainsi, dans le *Grand Calendrier et Compost des Bergers*, de 1633, à la page mensuelle reproduite par NISARD (1) on lit ceci :

Pour trouver les festes

Saincts, Morts, sont, gens, bien, heureux
Com, dit, Mar, tin, Bri, cieux
Lots, Ai, gnent, vint, de, Mi, lan
Cle, ment, Ca, the, rine, saint, An, dré.

Or, il s'agit du mois de novembre, dont le premier jour est « la Toussaints », et le second « les Trespassez », rappelé dans le texte

(1) NISARD, *Histoire des livres populaires*, tome I, Paris, 1854, p. 115.

par le mot « Morts ». Si, après cela, on compte huit syllabes, on arrive au mot Martin: la Saint-Martin tombait alors le dix du mois, après lequel venait Saint-Brice. Le reste est tout aussi exact.

On trouve dans quelques collections des calendriers populaires grossièrement sculptés sur des bâtons ou formés de planchettes gravées par des paysans. Un chef de famille s'enorgueillissait alors d'avoir un calendrier, de même qu'il y a cinquante ans, certains de nos villageois étaient fiers d'avoir un métre qu'ils gardaient précieusement, dressé dans un coin de l'âtre !

Ces calendriers indiquent d'ordinaire pour chaque mois la proportion du jour et de la nuit, les jours de la semaine, les quantièmes, les fêtes chômées et, à l'aide d'idéogrammes à prétentions symboliques, les fêtes des principaux saints.

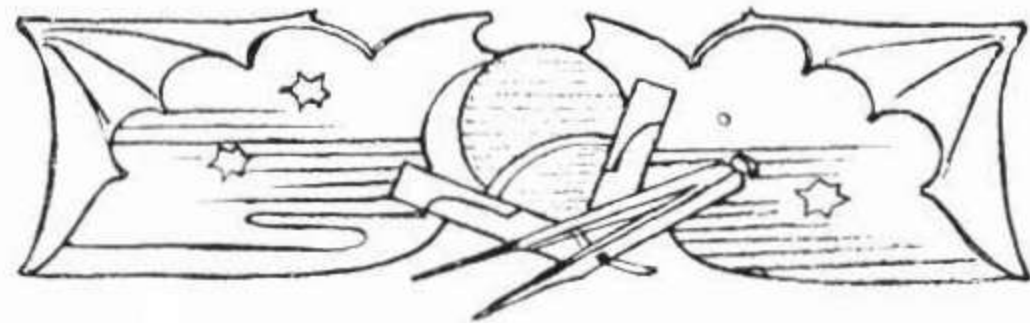
Parmi les plus bizarres, citons ceux trouvés en Italie et qui consistent en un cube de pierre tendre. Sur chacune des quatre faces principales s'alignent verticalement trois colonnes portant notamment, en sus des dates, la longueur du jour et de la nuit, le nom de la divinité présidant aux destinées de la période en cours, l'indication abrégée des opérations rustiques à mener à bien et des fêtes à observer. Comme on voit, de ce côté encore, nous n'avons guère innové: l'on se borna même, en Occident, à la plus élémentaire contrefaçon. Une découverte analogue à celle dont nous venons de parler a, en effet, été faite en Angleterre; le Dr Richard PLOT la mentionne dans sa *Natural History of Staffordshire*. Aujourd'hui encore on peut, prétend-on, se procurer en Irlande des *clogg almanachs*, sorte de carrés de bois dur, d'environ six pouces de côté, où les fêtes patronymiques sont indiquées à l'aide de signes conventionnels naïvement symboliques. Pour l'Épiphanie le petit bloc porte une étoile, pour la saint Valentin un double lac d'amour, pour la saint David une harpe, etc. (1).

Si ces calendriers et leurs analogues fournissaient le moyen sûr et plus ou moins assimilable de vérifier la division du temps et même la périodicité de certaines évolutions sidérales, il faut chercher ailleurs l'origine des autres idées nécessairement reprises dans les premiers almanachs. Nous ne parlerons point des prédictions astrologiques et météorologiques qui datent des plus lointains efforts de

(1) Il y en a, nous écrit M. Walter GREGOR, de magnifiques spécimens au musée d'antiquités d'Edimbourg. Notre correspondant n'a pu savoir si réellement les *clogg-almanachs* sont encore en usage en Irlande; il n'en a jamais vu en Ecosse. Dans le *Proceedings* du musée d'Edimbourg, n° du 9 mars 1891 on peut voir des reproductions et une description très complète des exemplaires qui figurent à ce musée; l'étude approfondie en est due à M. H.-J. Morland SIMPSON, esq., rector de la Grammar School d'Aberdeen.

la pensée humaine et que devaient suivre pas à pas les progrès de l'idéographie sidérale. Le retour des saisons, les occupations propres à chacune d'elles, les labours des manants et même des conseils agricoles se retrouvent fixés pour mémoire dans les enluminures d'un bon nombre des manuscrits les plus précieux qui nous soient parvenus. Citons, d'après M. TOURNEUX, « les superbes miniatures de Pol de Limbourg pour un Livre d'heures de Jean, duc de Berry, appartenant aujourd'hui à M. le duc d'Aumale, et le feuillet représentant les travaux du mois d'août, détaché d'un autre livre d'heures, de Claude Goullier, grand-écuyer de France, au musée de Cluny. » (1) On pourrait citer en Belgique le très beau livre d'heures du xv^e siècle qui passe pour avoir appartenu au roi René d'Anjou, et qui est conservé actuellement à la bibliothèque de l'Université de Gand. Ce manuscrit, très richement enluminé, débute par un calendrier dont chaque mois est surmonté d'une miniature double : d'un côté un sujet analogue au mois, de l'autre le signe du zodiaque qui s'y rapporte.

Lorsque les premières tentatives typographiques eurent mis à la portée de tous les lettrés les moyens qui avaient été jusque là réservés à un trop petit nombre d'entre eux, l'almanach fut, avec les livres de piété, les premiers ouvrages qui profitèrent de l'invention nouvelle. Les uns et les autres se répandirent rapidement par la voie du colportage qui fut, jusqu'en ces derniers temps, le seul moyen de leur dispersion la plus étendue; ils restèrent pendant une longue suite d'années ce qu'ils sont encore dans les villages reculés, c'est-à-dire, l'unique bibliothèque du peuple citadin et campagnard. Cette longévité, seul le développement de la presse à un sou peut, en ce qui concerne les almanachs, la mettre en péril dans un temps encore très éloigné.



II

Les précurseurs liégeois du Laensbergh.

Il paraît certain que la Belgique a devancé la France dans la publication des almanachs, M. WARZÉE cite des almanachs de Louvain, en 1490 et 1492, ce dernier avec détails relatifs à l'auteur, Jean Spierinck, médecin de l'archiduc Philippe-le-Beau, chanoine, et professeur de médecine à l'Université (1).

Le premier qui fut imprimé en Belgique est celui de Paul de Middelbourg, qui parut tout d'abord à Louvain en 1480 (2), quatre ans après la célèbre édition, citée par LALANNE (*Diction. de la Conversation*) du *Calendarium* de Regiomontanus, donné par l'éditeur Ratdolt, à Venise en 1476, quarante ans après l'invention de l'imprimerie, et qui est le premier ouvrage, dit-il, où il y ait un frontispice. Cet auteur est le premier qui ait ajouté le cours du soleil, de la lune et des planètes à l'Almanach qui ne contenait auparavant que les fêtes ecclésiastiques et les noms des saints. C'est lui et Georges PURBACH qui, les premiers en Europe, se sont appliqués à faire des observations astronomiques (3).

Quant aux « pronostications », sur le cours des événements, elles étaient déjà connues au pays de Liège à l'époque de ce premier almanach belge. Jean de LAET, né à Looz-le-Château, publia en effet à Paris, en 1478, un in-4° intitulé : *Pronosticatio anni presentis LXXVII* (1477) et se rendit célèbre par sa prédiction que l'année 1482 serait funeste aux Liégeois par la peste, la famine et la guerre,

(1) WARZÉE, *Recherches bibliographiques sur les almanachs belges*. Bruxelles, 1852. [Ont paru d'abord dans le « Bulletin du Bibliophile Belge »]. Cf. p. 169. Cet ouvrage, infiniment précieux, nous a été particulièrement utile pour ce chapitre.

(2) GOBERT, *les Rues de Liège*, Liège, Demarteau, t. II col. 402, au chapitre « rue Mathieu Laensbergh ».

(3) *Almanach de Gotha*, 1783, p. 96 et 114.

(1) TOURNEUX, art. *almanach* dans la « Grande Encyclopédie », t. 2^e pp. 416 et suiv.

ce qui eut lieu en effet (1). Son fils Gaspar de LAET, né aussi à Looz-le-Château, localité qui faisait alors partie du pays de Liège, publia en 1540, sous ce simple titre une *Prognostication de Louvain*, in-18 de 16 pages non chiffrées, qui est peut-être le premier almanach de notre pays qui donne des vignettes en tête des mois.

Trois ans plus tôt, en 1537, parut à Bois-le-Duc un calendrier en flamand suivant l'usage du diocèse de Liège, imprimé par Gérard Vander Hatart ou Hatardus. Un exemplaire de cette édition, le seul dont l'existence soit connue, a été acquis il y a deux ans par la Bibliothèque de l'Université de Gand. M. Paul Bergmans, l'éminent bibliographe gantois, a bien voulu nous donner la traduction du titre et les détails nécessaires. Nous l'en remercions avec le plus vif plaisir.

Voici cette traduction qui indique le contenu de l'opuscule :

Le calendrier suivant l'usage de l'évêché de Liège, dans lequel, outre le lever et le coucher du soleil, se trouvent aussi marquées les conjonctions de la lune, avec les nombres d'or pour les jours du même calendrier, ce qui auparavant était ici dans tous les autres calendriers fautif de cinq jours. Et les jours de fête que l'on est obligé de fêter de par les prescriptions et les ordres du prédit évêché sont mis en rouge, mais les autres jours, qui quoique n'étant pas ordonnés, sont fêtés par la dévotion et l'ancienne coutume du peuple jusqu'à midi ou tout-à-fait sont marqués ainsi (2). Imprimé à Bois-le-Duc, chez moi Gérard Vander Hatart, demeurant dans la rue de l'Église, près de l'école, de l'autre côté, l'an 1537. Petit in-8° de 8 feuillets non chiffrés, caractères gothiques et romains, impression en rouge et noir.

Ce livret (3) est, comme on le voit, un simple calendrier. Les têtes de chapitres consistent dans le nom des mois, *Januarius*, *Februarius*, etc., suivis de la traduction *flamande*, et de la durée du mois, ainsi que la longueur du jour et de la nuit. Les seules notes concernent les jours maigres. Le martyrologe est en français. Les fêtes « non ordonnées » auxquelles il est fait allusion et qui sont marquées d'un signe particulier dans la brochure, sont les suivantes : *Janvier* 17, Antoine, abbé; 20, Sébastien et Fabien martyrs. *Mai* 6, Jean Devant-la-Porte-latine. *Juillet* 26, Anne, mère de la Vierge.

(1) BECELIÈRE, *Biographie liégeoise*, I, p. 167. Cf aussi *ibid* p. 209.

(2) Ici, un signe particulier, feuille trifoliolée à pétiole recourbé par le bas vers la droite. Ce signe n'existe pas dans les casses de notre imprimeur.

(3) Il n'est pas cité dans la *Bibl'ogr. Liég.* de X. DE THEUX. Mais une description complète a paru dans la *Bibliotheca Belgica*, 2^e série Kg; comme le disent les auteurs de cette publication, « le fait qu'un calendrier pour l'évêché de Liège et en langue néerlandaise ait été imprimé à Bois-le-Duc s'explique par la circonstance qu'avant l'introduction des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, Bois-le-Duc faisait partie de l'évêché de Liège. »

Août 16, Arnulphe, évêque; Roch. *Novembre* 2, Recordation de toutes les âmes; 21, Présentation de Notre-Dame. *Décembre* 4, Barbe, vierge et martyre.

Parut ensuite, à Liège même, une plaquette in-4° de quatre feuillets en caractères gothiques, ainsi intitulée :

Prognostication sur le cours du ciel couvant l'an de grâce MDLVI faite et calculée sur le méridien de la cité du sie Liège par maistre Jehan LESCAILLIER, médecin pratiquant en ladite cité, demourant en la rue S. Jehan L'evangeliste, à l'enseigne du Griffon doré. Imprimé à Liège, chez Henri Rochefort [Bibl. royale].

Le titre est orné d'un portrait avec armoiries et porte la devise : « *Hault et bas, Lescaillier* ». L'auteur débute par un avis destiné à relever l'astrologie dans l'esprit de ses lecteurs. Les autres chapitres sont intitulés : De l'éclipse du soleil, du l'éclipse de la lune, des guerres et motions, du roy de France, du roy d'Angleterre, des Italies, des maladies qui régneront ceste année, des quattres temps de ceste année, des quattres complexions. La fin du dernier chapitre semble indiquer que Jehan Lescaillier avait déjà publié un almanach, probablement aussi à Liège et peut-être avant l'année 1556.

Le méridien de Liège, sur lequel, comme on sait, est « supputé » depuis toujours l'almanach de Mathieu Laensbergh, apparaît deux ans plus tard dans le titre d'un almanach imprimé, il est vrai, à Anvers, et ainsi intitulé :

Prognostication pour l'an de notre Seigneur MCCCCLVIII calculée sur le méridien de la très renommée cité de Liège. Anvers, Jehan Withage. In-4° de 4 ff. gothiques. Auteur : Gilles DE BULLON.

Le volume pour 1559, mêmes auteur et imprimeur, porte le titre de : *Prognostication pour l'an de Nostre Seigneur MCCCCLIX, calculée sur le méridien de la florissante et renommée cité de Liège. In-4°.*

L'an 1633 parut à Liège un autre ouvrage intitulé comme suit :

Ephemeris meteorologica : très belle description et déclaration sur les révolutions et inclinations de l'an de Nostre Seigneur MDXXXIII par M. Jean FRANCO, fils de feu Jean Franco d'Eissel, docteur ès sept arts libéraux et la médecine. Liège, L. Streel. In-24. Jouxte la copie imprimée à Anvers avec grâce et privilège.

L'édition d'Anvers de 1594, in-4° de 16 pp. pet. caract. goth., est en flamand, citée par De Theux qui l'a vue. « *Ces Ephemerides*, dit-il, parurent avec l'approbation du censeur ordinaire et la permission du Conseil de Brabant, quoi qu'ils fussent remplis de visions Astrologiques. » Dans sa préface, l'auteur dit qu'il a déjà publié un almanach les deux années précédentes, mais je ne sais, ajoute DE THEUX, s'il a été imprimé à Liège.

III

Apparition du Laensbergh

Si l'on en croit divers auteurs, l'Almanach de Mathieu Laensbergh suivit d'un an celui de Jean Franco ou même le précéda.

VILLENFAGNE (1) signale cependant comme probable que notre almanach ne circulait pas encore en 1610, année où mourut Henri IV. « *Le Mercure François*, (2) dit-il, en rendant compte de ce funeste événement, dit que, quelques mois après, les curieux recherchèrent les centuries de Nostradamus, celles de Pesellus et de Camerarius, et les vers latins du médecin Rossolanus, pour voir si la mort de ce grand Roi n'y avait pas été annoncée; il ajoute que les almanachs de Morgar, de Florent de Crox, de Billy, etc., imprimés en 1610, firent mention d'un vieillard qui devait mourir au mois de mai. Nicolas Pasquier s'étend aussi, au sujet de la mort tragique de cet illustre Monarque, dans une de ses lettres (3) singulièrement intéressante, sur quantité d'almanachs et sur plusieurs personnes qui crurent la prévoir. Mais comme le *Mercure François* et Nicolas Pasquier ne citent point dans cette énumération de faiseurs d'almanachs, celui de Mathieu Laensbergh, j'augure qu'il n'en n'étoit pas question alors. »

On pourrait croire que s'il n'en était pas question à Paris, il pouvait déjà être répandu dans le Pays de Liège. Ceci est peu probable, comme on le verra par la suite.

L'auteur du *Mercure François* remarque que les almanachs qu'il cite étaient tous pareils, le nom seul étant changé. Un fait à retenir, c'est qu'ils contenaient des prédictions. Certes, ce n'est pas Mathieu Laensbergh qui a inventé l'adjonction des prédictions aux brochures calendaires. Mais que reste-t-il à présent de ses obscurs prédécesseurs? N'a-t-il pas vraiment porté le genre à son apogée? L'universelle notoriété qu'il conquiert si rapidement et les innombrables imitations dont il fut « honoré » peuvent suffire à sa gloire!...

Le volume pour 1897 porte le chiffre de 272^e année. Si cette

(1) VILLENFAGNE, *Lettre sur deux prophètes*, [datée de Liège, 10 mai 1789] à la suite de *Histoire de Spa* du même auteur, Liège, 2 vol. in-12. Tome II, an XI (1803) pp. 116 et suiv.

(2) Imprimé en 1611 tome I, p. 436. — Note de VILLENFAGNE.

(3) C'est la première des Lettres de cet auteur, Recueil imprimé à Paris en 1623, in-8°. — *Ibid.*

indication est exacte, la publication remonterait à 1625. Cependant, la plus ancienne édition connue, que VILLENFAGNE a minutieusement décrite et qui, depuis lors, n'a été retrouvée par aucun des bibliophiles liégeois, fut imprimée dix ans plus tard, en 1635 pour 1636. Elle est intitulée comme suit :

Almanach pour l'an bissextile de Nostre Seigneur MDCXXXVI, avec les quetides [marées] de Bruxelles et d'Anvers, pour aller et venir, supputé par M. Mathieu LANSBERT, mathématicien. A Liège, chez Léonard Stroel, imprimeur. Avec permission des supérieurs. In-24, non paginé.

Comme on le voit, cet almanach porte le même nom d'éditeur que l'almanach de Jean Franco, cité plus haut avec la date de 1633, deux ans plus tôt.

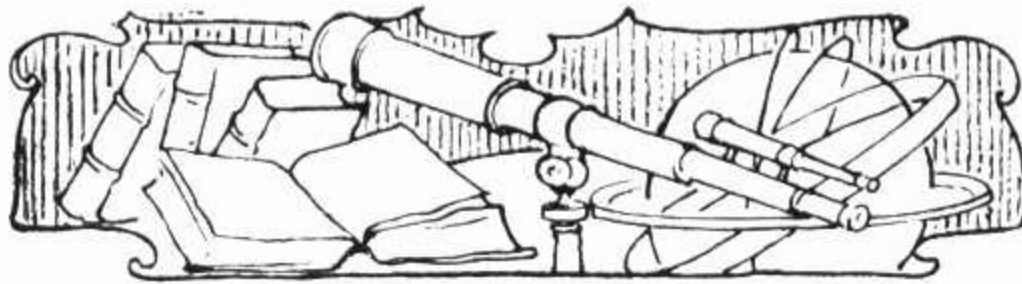
Dans le volume de 1811, l'éditeur s'exprime comme suit : « C'est » en 1636 que Mathieu Laensbergh commença ses prédictions, en » annonçant au monde entier les biens et les maux qui semblaient » devoir leur arriver, mais avec cette scrupuleuse attention d'éviter » toute personnalité, etc. »

Ce témoignage vient infirmer l'indication annuaire qui figure depuis de longues années au titre de l'almanach; dans une de ses notes manuscrites (1), Ulysse CAPITAINE dit de l'éditeur de son époque : « L'imprimeur Collardin a inscrit au bas du titre du » volume de 1846 : « 221^e année ». Il est possible que cet almanach » existât déjà en 1625 mais je puis certifier que l'imprimeur n'avait » par devers lui aucun document historique qui lui permit de » prendre 221 plutôt que 215 ou 225 par exemple ».

On peut donc trancher assez facilement la différence de dix ans (1625 au lieu de 1635) que nous avons constatée. Il serait inutile de croire à une supercherie, car en quoi un recul de dix années sur un tel chiffre dans la date de fondation aurait-il servi la popularité si brillante de Mathieu et de sa brochure? Il est plus sage de songer à une faute typographique qui, une fois faite, aura été suivie par la suite, d'année en année, les éditeurs n'ayant aucune raison de faire, par après, une rectification qui, aux yeux de la masse des lecteurs, aurait été fort inutile.

L'édition première peut donc être fixée à 1635 pour 1636. E c'est sans grande chance d'erreur, car, indépendamment de l'affirmation de l'éditeur de 1811, cette date était dans l'opinion de l'éditeur Bourguignon, opinion rapportée par VILLENFAGNE à la p. 127 t. II de sa *Lettre*, qu'il date du 10 mai 1789, époque où la veuve de cet éditeur était encore vivante et « éditante ».

(1) Bibliothèque de l'Université de Liège, fonds Capitaine, n° 10702.



IV

Le personnage

Si l'on peut considérer comme tranchée cette question intéressante, il n'en va malheureusement pas ainsi de la personnalité de Mathieu Laensbergh.

L'astrologue a-t-il existé ?

C'est là une question à laquelle il est impossible de répondre catégoriquement, et il est probable qu'on devra toujours considérer comme une légende sans fondement historique l'opinion d'après laquelle notre devin serait né à Liège même, vers la fin du XVI^e siècle.

L'aimable fantaisiste qu'était HÉNAUX accueille cependant sans réserve cette opinion et affirme que Mathieu devait vivre encore en 1650. « On peut, dit-il, se former une idée exacte (!) de la physionomie du personnage en jetant les yeux sur la vignette qui orne le titre de l'almanach. Il a la figure large, le front développé, le nez fort ; ses cheveux sont en désordre, la barbe et la moustache longues. Tout, jusqu'à sa vaste houppe, indique une personne d'un caractère rassis, grave, et peu enclin à tricher ses bénévoles lecteurs. » (1)

Hénaux a soin d'ajouter que « Laensbergh s'était adonné aux mathématiques et à la médecine, et, comme complément nécessaire à ces sciences, à l'astrologie. »

Il rappelle même le lieu que la tradition (?) assigne à son domicile : la rue Ste-Aldegonde.

Inutile de faire remarquer que HÉNAUX est le seul auteur qui se montre aussi affirmatif sur l'existence de Mathieu, et le fait est d'autant plus étonnant que la seule source dont il parle en cette occasion est la très curieuse *Lettre* de VILLENFAGNE, lequel nie l'existence de Mathieu.

En réalité, HÉNAUX s'est trop appuyé sur une tradition, d'ailleurs

vague, contre laquelle s'était déjà élevé en 1785 l'abbé de FELLER dans son *Dictionnaire historique*, t. V, p. 324.

On connaît un poème imprimé en 1772 par la V^e Bourguignon relatif à l'Almanach qu'elle éditait, et ayant pour auteur, paraît-il, un jésuite qui fut longtemps attaché au « Collège anglais » de notre ville, ouvrage portant le titre trompeur de : *Almanach de Liège ou Prédiction de Maître Mathieu Laensbergh* (1). Ce poème a été composé au sujet de l'avènement du comte Velbruck à la Principauté de Liège, et son objet était tout simplement... la courtoisie la plus fade. Une chronique que l'ex-jésuite tire sans doute, dit VILLENFAGNE, de son cerveau lui fournit des détails sur l'enfance de Mathieu, pendant laquelle le futur astrologue s'amusait à contempler la voûte céleste ! Il fit construire une tour élevée qui dominait toute la ville ; c'était là sa retraite favorite, où il n'était distrait par aucun bruit. La suite du poème explique comment l'astrologue se procura du ciel, par un réel abus de confiance, le Livre du Destin, qu'il s'occupa un mois entier à le copier avec la plus scrupuleuse attention, etc., etc.

Ce poème assez fade, qui dut néanmoins se répandre grâce à son titre et à la courtoisie dont l'auteur fit preuve dans sa préface, a dû certainement appuyer la légende en cours (?) si elle ne l'a créée ou augmentée. Le détail de la tour, tout au moins, a fait bon chemin depuis notre ex-jésuite. C'est à cette tour que GRESSET, dans son poème de *La Chartreuse*, comparait plaisamment son domicile à lui, quand il disait :

..... Sublime siège

D'où flanqué de trente-deux vents

L'auteur de l'Almanach de Liège

Lorgne l'histoire du beau temps

Et fabrique avec privilège

Ses astronomiques romans.

Une anecdote qui fit également fortune est racontée par VILLENFAGNE sur le compte de l'un des éditeurs-auteurs et de son fils. On la trouvera plus loin. HÉNAUX en donne une autre version où il attribue carrément l'aventure à Mathieu lui-même. Voici l'anecdote, telle qu'il la fournit :

« Un soir que notre devin faisait la pluie et le beau temps, son

(1) *Almanach de Liège ou prédiction de Maître Mathieu Laensbergh pour l'année bissextile 1772 par le père D. L. J. Jésuite au Collège anglais. Liège, V^e Bourguignon, 1772. In-8°* — Un exempl. est à la biblioth. de l'Université de Liège, fonds Capitaine, n° 10724. — VILLENFAGNE, *Lettre*, t. II, pp. 345 ss., donne une agréable analyse de ce poème.

(1) *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, in-8°. Bruxelles 1845, p. 35.